MINUTES DE LA 6ème REUNION
DU XXIème CONSEIL DE COORDINATION

Tenue le 15 janvier 2004, à 13h00, salle Frances Waskes-Fischer

Présents : M. Ait-Ahmed ; M. Apostolov ; M. Benaissa ; M. Contat ; M. Faye ; Mme Guerra ; M. Kiiamov ; M. Liu ; Mme Martin ; M. Porto ; M. Rotach ; Mme Sequeira ; Mme Weiler ; M. Winch ; M. R. Zargouni.

Absents : M. Bogomolov ; M. Campos ; M. Casillas ; M. Dufour ; M. Mporamazina ; Mme Njoroge ; M. Prémont (congé maladie) ; Mme Salfati (réunion) ; Mme Schroeder (congé) ; M. Shah (congé).

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption des minutes de la séance précédente.
3. Rapport du Bureau exécutif.
4. Référendum.
5. Gel des postes des services généraux (mémo de M. Halbwachs, OHRM).
6. Groupe de travail sur l'alcool.
7. Divers.
8. Date et ordre du jour provisoire de la prochaine séance.

Point 1 : Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec les modifications suivantes :

Rajouter en point 7 : SMCC.

Le point « divers » devient le point 8 et « date et ordre du jour provisoire de la prochaine séance » devient le point 9.

Point 2 : Adoption des minutes de la séance précédente

Elles seront adoptées lors de la prochaine réunion.

Point 3 : Rapport du Bureau exécutif

Voir les minutes du Bureau exécutif qui ont été envoyées avec la convocation du Conseil de ce jour. Lors de la dernière réunion, le Conseil avait décidé d'acheter des urnes transparentes. Une étude de marché a été faite à ce sujet.

Le Conseil décide d'acheter pour commencer 4 urnes afin de couvrir l'ensemble des points de vote (prix : 207 euros l'urne).

Point 4 : Référendum

Les scrutateurs doivent décider de la recevabilité de la question qui sera posée au personnel.

Mme Sequeira fait remarquer que les statuts actuels ne sont pas assez clairs et que la seule solution est de proposer un texte avec la question suivante :

> « Acceptez-vous le règlement de la représentation du personnel de l'Office des Nations Unies à Genève, dont le texte a été distribué à l'ensemble du personnel sous la cote CCBE/2004/46 ?»

Le texte devra être porté à l'ensemble du personnel de l'ONUG par l'intermédiaire des Présidents d'assemblées de secteur afin d'informer le plus grand nombre de fonctionnaires possible (au Palais et dans les annexes). Le référendum aurait lieu les 5 et 6 février en même temps que celles des organes paritaires.

Le Conseil est d'accord sur le principe du référendum et sur la phrase de présentation. Il accepte le texte à l'unanimité.

Le Conseil doit envoyer une information au personnel en joignant le texte. Il sera mentionné dans cette circulaire que l'ancien règlement est disponible au Secrétariat du Conseil.

Le Conseil est d'accord de lancer le référendum (décision prise à l'unanimité).

Point 5 : Gel des postes G

Le Conseil estime que ces mesures vont à l'encontre des conclusions contenues dans le document A/58/16, par. 34.

Le Conseil étudie le texte de la résolution paragraphe par paragraphe et, après diverses modifications, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le Conseil décide d'envoyer la résolution au Secrétaire général et au Président de l'Assemblée générale. La résolution sera envoyée par l'intermédiaire du CCISUA.

Point 6 : Groupe de travail sur l'alcoolisme

Le Bureau propose au Conseil de subventionner la somme de 2 000 Frs pour permettre au groupe de travail sur l'alcool d'acheter les droits d'auteur de la brochure qui va être distribué dans le Palais.

Le Conseil accepte à l'unanimité d'accorder cette subvention.

Par manque de quorum, la séance est levée.

XXIème CONSEIL DE COORDINATION

Minutes de la Réunion extraordinaire
Tenue le 17 octobre 2003, à 14h30, salle Frances Waskes-Fischer.

Présents : M. Ait-Ahmed ; M. Benaissa ; M. Contat ; Mme Guerra ; M. Kiiamov ; M. Liu ; Mme Martin ; M. Porto ; M. Rotach ; Mme Sequeira ; Mme Weiler ; M. Winch ; M. R. Zargouni.

Absents : Mr. Apostolov (mission) ; M. Bogomolov ; M. Campos ; M. Casillas ; M. Dufour ; M. Faye ; M. Mporamazina ; Mme Njoroge ; M. Prémont ; Mme Salfati (congé) ; Mme Schroeder ; M. Shah.

ORDRE DU JOUR

Gala du personnel

Président de séance : David Winch

Le Directeur général nous a fait savoir qu'on ne pouvait pas exposer à la porte 6 la voiture destinée à être le ler lot du Gala. Il propose de mettre la voiture à l'extérieur et de nous fournir gratuitement podium, lumière, etc… pour la mettre en valeur.

90 % des gens n'ont pas envie de faire la fête ; de plus il reste peu de temps pour l'organiser et les frais encourus seraient élevés.

Le Conseil peut envisager :

1) de faire une fête réduite avec un repas offert à la cafétéria (gratuit pour les membres du personnel en possession de leur badge avec possibilité de mettre un don dans les urnes au bénéfice d'une œuvre de charité. Ce repas reviendrait à environ 15 000 Frs.

2) ou de ne rien faire et dans ce cas informer le personnel de la décision en donnant les motifs.

M. Benaissa suggère de demander au personnel quel genre de fête il aimerait qu'il y ait l'année prochaine.

Vote :

- **4 voix POUR ;**
- **8 voix CONTRE ;**
- **1 abstention.**

Le Conseil décide qu'il n'y aura pas de fête du personnel cette année et que cela sera communiqué au personnel.

Fête des enfants

Le Conseil décide que la fête des enfants aura lieu (13 voix POUR).

La proposition avait été avancée de faire participer financièrement les parents qui ne cotisaient pas pour les contributions volontaires. (Il était question de demander 20 Frs pour le cadeau à ceux qui ne paient pas).

M. Zargouni propose que le Conseil charge le Bureau exécutif de décider si oui ou non on doit faire payer le financement de la fête des enfants à ceux qui ne paient pas leurs contributions.

Le Conseil vote sur la proposition de M. Zargouni :

- 8 voix POUR ;
- 0 voix CONTRE ;
- 5 ABSTENTIONS.

Le Bureau décidera si l'on doit faire participer financièrement à la fête des enfants les parents qui ne paient pas leurs contributions volontaires.

(1)

XXIème CONSEIL DE COORDINATION

Minutes de la Réunion extraordinaire
Tenue le 17 octobre 2003, à 14h30, salle Frances Waskes-Fischer.

Présents : M. Benaissa ; M. Faye ; Mme Guerra ; M. Liu ; Mme Martin ; M. Porto ; M. Prémont ; Mme Salfati ; Mme Schroeder ; Mme Sequeira ; M. Winch ; Mme Weiler ; M. R. Zargouni.

Absents : M. Ait-Ahmed ; M. Bogomolov ; M. Campos ; M. Casillas ; M. Contat ; M. Dufour ; M. Kiiamov ; M. Mporamazina ; Mme Njoroge ; M. Rotach ; M. Shah ; M. Apostolov.

fausse

ORDRE DU JOUR

Gala du personnel

Président de séance : David Winch

Le Directeur général nous a fait savoir qu'on ne pouvait pas exposer à la porte 6 la voiture destinée à être le 1er lot du Gala. Il propose de mettre la voiture à l'extérieur et de nous fournir gratuitement podium, lumière, etc... pour la mettre en valeur.

90 % des gens n'ont pas envie de faire la fête ; de plus il reste peu de temps pour l'organiser et les frais encourus seraient élevés.

Le Conseil peut envisager :

1) de faire une fête réduite avec un repas offert à la cafétéria (gratuit pour les membres du personnel en possession de leur badge avec possibilité de mettre un don dans les urnes au bénéfice d'une œuvre de charité. Ce repas reviendrait à environ 15 000 Frs.

2) ou de ne rien faire et dans ce cas informer le personnel de la décision en donnant les motifs.

M. Benaissa suggère de demander au personnel quel genre de fête il aimerait qu'il y ait l'année prochaine.

Vote :

- **4 voix POUR ;**
- **8 voix CONTRE ;**
- **1 abstention.**

Le Conseil décide qu'il n'y aura pas de fête du personnel cette année et que cela sera communiqué au personnel.

Fête des enfants

Le Conseil décide que la fête des enfants aura lieu (13 voix POUR).

La proposition avait été avancée de faire participer financièrement les parents qui ne cotisaient pas pour les contributions volontaires. (Il était question de demander 20 Frs pour le cadeau à ceux qui ne paient pas).

M. Zargouni propose que le Conseil charge le Bureau exécutif de décider si oui ou non on doit faire payer le financement de la fête des enfants à ceux qui ne paient pas leurs contributions.

Le Conseil vote sur la proposition de M. Zargouni :

- 8 voix POUR ;
- 0 voix CONTRE ;
- 5 ABSTENTIONS.

Le Bureau décidera si l'on doit faire participer financièrement à la fête des enfants les parents qui ne paient pas leurs contributions volontaires.

MINUTES DE LA REPRISE DE LA 5ème REUNION
DU XXIème CONSEIL DE COORDINATION

Tenue le 2 octobre 2003, à 14h00, salle Frances Waskes-Fischer

Présents : M. Ait-Ahmed ; M. Benaissa ; M. Contat ; M. Faye ; Mme Guerra ; M. Liu ; Mme Martin ; M. Mporamazina ; M. Porto ; M. Prémont ; M. Rotach ; Mme Salfati ; Mme Sequeira ; M. Winch ; M. Apostolov ; Mme Weiler ; M. R. Zargouni.

Absents : M. Bogomolov ; M. Campos ; M. Casillas ; M. Dufour ; M. Kiiamov ; Mme Njoroge ; Mme Schroeder (excusée) ; M. Shah.

ORDRE DU JOUR

8. CCISUA (Suivi de l'assemblée générale du CCISUA).
9. Election à la Commission socio-culturelle.
10. Poste de l'adjoint de la Secrétaire exécutive.
11. Gala du personnel et arbre de Noël.
12. Divers.
13. Date et ordre du jour provisoire de la prochaine séance.

En l'absence du Président et du Vice-Président du conseil, M Rotach est élu Président de la séance.

Point 8 : CCISUA

Lors de sa dernière assemblée générale, le CCISUA a élu sa Commission financière.

L'UNESCO étant un nouveau membre ne connaissait pas les statuts du CCISUA et a suggéré d'adjoindre dans la Commission financière Mme Jeanne Salfati, trésorière adjointe de l'ancien Comité des finances. Or, ceci n'est pas en conformité avec les statuts du CCISUA.

Dans les statuts, il est mentionné que c'est le lieu d'affectation désigné par le CCISUA qui doit décider de la personne à nommer dans le Comité. En 2003 la Commission financière est composée de Genève, New York et Tokyo. Nous demandons donc que le principe d'indépendance des lieux d'affectation soit respecté Par conséquent, c'est à notre Conseil/Genève de décider qui fera partie de la Commission financière. Il est à noter que les statuts ne permettent pas de nommer des individus mais seulement des lieux d'affectation.

Décision du Conseil de coordination :

1) Le Conseil de coordination de Genève prend note de la suggestion faite par l'assemblée générale du CCISUA ;

2) Le Conseil discutera de nouveau de ce point lorsqu'il aura reçu les statuts du CCISUA.

Point 9 : Election à la Commission socio-culturelle

Lors de la dernière réunion, 2 personnes ont déjà été élues : M. Sidibe et Mme Salfati.

M. Rotach propose d'élire les 4 autres membres à la majorité simple (ce qui nécessite 9 voix, vu qu'il y a 16 membres présents au moment de ce vote).

M. Bathija obtient 10 voix.
Mme El-Haloui-Deléglise obtient 12 voix.
Mme Kountouri : 2 voix.
M. Rouiai : 9 voix.

Mme El-Haloui-Deléglise et M. Bathija sont élus.

Point 10 : Poste de l'adjoint de la Secrétaire exécutive

Le Secrétaire exécutif adjoint n'ayant pas démissionné, il continue de remplir ces fonctions.

Point 11 : Gala du personnel et arbre de Noël

Depuis les attentats à Baghdad, beaucoup de membres du personnel ont téléphoné pour dire que ce n'était pas judicieux d'organiser un gala. Le Conseil doit donc décider s'il doit organiser un gala cette année. De plus, les artistes contactés ont refusé de venir par crainte des attentats. Le gala tel qu'organisé les années précédentes ne pourra donc pas se tenir. Il faut donc prendre en considération ces 2 éléments pour prendre une décision et il y a maintenant une question de temps (3 mois au moins sont nécessaires pour organiser cette fête).

Mme Martin propose de trouver d'autres moyens pour organiser le gala avec quelque chose de plus convivial : discours le matin avec apéritif offert par le Conseil agrémenté de danses folkloriques pour donner une ambiance de fête et le soir dîner dansant.

M. Faye fait remarquer que le Gala est une activité récurrente et que dans le futur il faudrait trouver un moyen d'organiser de manière différente et s'y prendre à l'avance.

Il est à noter qu'actuellement parmi les membres du Conseil personne n'est volontaire pour l'organisation de ce gala.

Mme Sequeira fait remarquer que dans le groupe de travail sur l'organisation du gala, il y avait au départ 8 personnes bénévoles, puis ensuite 3 et maintenant 0. M. Rotach prend note qu'il n'y a plus de candidats pour l'organisation de cette fête.

Mme Sequeira propose de demander à M. Martinek de garder ce qui avait déjà été fait avant que les artistes annulent (tombola, prix importants) et d'organiser cependant une fête conviviale.

Le Conseil vote sur la proposition de Mme Sequeira.

Résultats : 14 voix POUR, 1 voix contre et 1 abstention.

La proposition de Mme Sequeira est acceptée. Les bénéfices iront aux enfants des familles victimes des attentats.

Par manque de quorum, la réunion est ajournée.

MINUTES DE LA REPRISE DE LA 5ème REUNION
DU XXIème CONSEIL DE COORDINATION

Tenue le 2 octobre 2003, à 14h00, salle Frances Waskes-Fischer

Présents : M. Ait-Ahmed ; M. Benaissa ; M. Contat ; M. Faye ; Mme Guerra ; M. Liu ; Mme Martin ; M. Mporamazina ; M. Porto ; M. Prémont ; M. Rotach ; Mme Salfati ; Mme Sequeira ; ~~M. Shah~~ ; M. Winch ; M. Apostolov ; Mme Weiler ; M. R. Zargouni.

Absents : M. Bogomolov ; M. Campos ; M. Casillas ; M. Dufour ; M. Kiiamov ; Mme Njoroge ; M. Shah.

ORDRE DU JOUR

8. CCISUA (Suivi de l'assemblée générale du CCISUA).
9. Election à la Commission socio-culturelle.
10. Poste de l'adjoint de la Secrétaire exécutive.
11. Gala du personnel et arbre de Noël.
12. Divers.
13. Date et ordre du jour provisoire de la prochaine séance.

En l'absence du Président et du Vice-Président du conseil, M Rotach est élu Président de la séance.

Point 8 : CCISUA

Lors de sa dernière assemblée générale, le CCISUA a élu sa Commission financière.

L'UNESCO étant un nouveau membre ne connaissait pas les statuts du CCISUA et a suggéré d'adjoindre dans la Commission financière Mme Jeanne Salfati, trésorière adjointe de l'ancien Comité des finances. Or, ceci n'est pas en conformité avec les statuts du CCISUA.

Dans les statuts, il est mentionné que c'est le lieu d'affectation désigné par le CCISUA qui doit décider de la personne à nommer dans le Comité. En 2003 la Commission financière est composée de Genève, New York et Tokyo. Nous demandons donc que le principe d'indépendance des lieux d'affectation soit respecté Par conséquent, c'est à notre Conseil/Genève de décider qui fera partie de la Commission financière. Il est à noter que les statuts ne permettent pas de nommer des individus mais seulement des lieux d'affectation.

Décision du Conseil de coordination :

1) Le Conseil de coordination de Genève prend note de la suggestion faite par l'assemblée générale du CCISUA ;

2) Le Conseil discutera de nouveau de ce point lorsqu'il aura reçu les statuts du CCISUA.

(F)

MINUTES DE LA 5ème REUNION
DU XXIème CONSEIL DE COORDINATION

Tenue le 26 septembre 2003, à 14h00, salle Frances Waskes-Fischer

Présents : M. Ait-Ahmed ; M. Faye ; Mme Guerra ; M. Liu ; Mme Martin ; M. Mporamazina ; M. Porto ; M. Prémont ; M. Rotach ; Mme Salfati ; Mme Sequeira ; Mme Weiler ; M. Zargouni.

Absents : M. Benaissa ; M. Bogomolov ; M. Campos ; M. Casillas ; M. Contat ; M. Dufour ; M. Kiiamov ; Mme Njoroge ; Mme Schroeder ; M. Shah ; M. Winch ; M. Apostolov.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption des minutes de la séance précédente.
3. Rapport du Bureau exécutif.
4. Achat d'urnes pour le Conseil.
5. Financement du mémorial.
6. Proposition de modification du règlement de la représentation du personnel de l'ONUG.
7. Subventions.
8. Election à la Commission socioculturelle.
9. CCISUA (Suivi de l'assemblée générale du CCISUA).
10. Divers.
11. Date et ordre du jour provisoire de la prochaine séance.

Président de séance : M. Mporamazina.

Point 1 : Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec les modifications suivantes :

Mme Salfati demande de rajouter avant le point 10 un nouveau point qui se lirait : Poste de l'adjoint de la Secrétaire exécutive.

Mme Sequeira mentionne que le poste de Secrétaire exécutif adjoint n'existe pas dans les statuts de la représentation du personnel ; ce poste a été créé suite à une décision du SMCC. De ce fait le Conseil n'a pas à prendre de décision sur cette question, c'est au Bureau de s'occuper de cette question.

Mme Salfati demande également de rajouter un nouveau point qui s'intitule Mandat des personnes en charge pour l'organisation du Gala et de l'arbre de Noël. Ce point devient le point 11. De ce fait le point 12 devient : « Divers » et le point 13 : « Date et ordre du jour provisoire de la prochaine séance » .

M. Liu demande à ce que le point 9 devienne le point 4.

Point 7 : subventions

- Football : 2 000 Frs.
- Amis des Beaux Arts : 2 000 Frs.
- Club du livre arabe : 1 500 Frs.
- Extempore : 2 000 Frs.
- Club du livre chinois : 2 000 Frs.
- Badminton : 1 500 Frs.

Nous avons reçu également une demande de subvention :

- du Club des cyclistes : la Commission a accordé 1 500 Frs.
- du Club Harmonia : la situation n'ayant pas été clarifiée, rien n'a été versé. La demande de subvention est d'environ 29 000 Frs et servirait à payer des frais engagés par un membre du Club Harmonia. Il est à noter que le Club harmonia a des statuts mais que ses activités ont été suspendues.

Mme Salfati précise : «que ce qui concerne Harmonia n'a rien à faire avec une subvention et que cela concerne une aide à un fonctionnaire, que nous devrions en débattre au Bureau ou au Conseil en présence de Mme Hanachi, vu que le dossier est dans les mains du Bureau depuis un an ».

M. Rotach propose :

1) soit d'accepter une Commission d'enquête de 3 personnes et de regarder après ce qui ressort de tout cela ;

2) ou d'entrer en matière.

Le Conseil vote sur la proposition :

- 10 personnes sont **pour** entrer en matière ;
- 1 personne est **contre** :
- et 2 abstentions.

Le Conseil, n'ayant pas en sa possession les éléments complets sur cette question délègue la recherche à un groupe de travail et reporte ce point à une prochaine réunion du Conseil.

Par manque de quorum, la réunion du Conseil est suspendue, la reprise aura lieu le jeudi 2 octobre à 14h00 avec les points restés en suspens, soit CCISUA (suivi de l'assemblée générale du CCISUA), élection à la Commission socioculturelle, poste de l'adjoint de la Secrétaire exécutive et mandat des personnes en charge pour l'organisation du Gala et de l'arbre de Noël.

MINUTES DE LA 4ème REUNION
DU XXIème CONSEIL DE COORDINATION

Tenue le 7 juillet 2003, à 14h30, salle Frances Waskes-Fischer

Présents : M. Benaissa ; M. Bogomolov ; M. Campos ; M. Dufour ; Mme Guerra ; M. Kiiamov ; M. Mporamazina ; M. Porto ; M. Prémont ; Mme Schroeder ; Mme Sequeira ; Mme Weiler ; M. R. Zargouni.

Absents : M. Ait-Ahmed (excusé) ; M. Casillas (excusé) ; M. Contat ; M. Faye (excusé) ; M. Liu (mission) ; Mme Martin (séminaire) ; Mme Njoroge (congé) ; M. Rotach ; Mme Salfati (excusée) ; M. Shah (excusé) ; Mme Trippel-Ngai ; M. Apostolov.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption des minutes de la séance précédente.
3. Rapport du Bureau exécutif.
4. Rapport sur l'assemblée générale du CCISUA.
5. Délégation de la CFPI.
6. Election à la Commission socio-culturelle.
7. Collecte pour l'Algérie et le Sri Lanka.
8. Divers.
9. Date et ordre du jour provisoire de la prochaine séance.

---

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est modifié de la façon suivante :

Le point 4 se lit maintenant : Délégation à la CFPI ; le point 5 : Collecte pour l'Algérie et le Sri Lanka ; point 6 : Rapport sur l'assemblée générale du CCISUA ; point 7 : Election à la Commission socio-culturelle.

2. Adoption des minutes de la séance précédente

Les minutes sont adoptées sans modifications.

3. Rapport du Bureau exécutif

- M. Campos demande d'envoyer un message à la CFPI et au Secrétaire général pour leur demander de respecter les droits syndicaux aux Nations Unies. Il veut également qu'on demande une opinion juridique à la FICSA.

- M. Campos propose une réunion d'urgence du SMCC avec un seul point à l'ordre du jour .

- M. Zargouni propose que le Conseil prépare une résolution pour communiquer notre entière solidarité avec nos collègues de New York et dénoncer l'ingérence de l'administration.

- Messieurs Prémont et Campos pensent qu'on doit demander au Secrétaire général d'intervenir pour résoudre cette situation.

Mme Sequeira propose d'envoyer une lettre à nos collègues des autres lieux d'affectation pour leur proposer une réunion extraordinaire du SMCC.

Mme Schroeder pense que c'est une bonne stratégie de saisir directement le Secrétaire général. Pour des questions de principe mais aussi de pratique il faut demander la réintégration immédiate des personnes du Syndicat de NY.

Mme Sequeira demande à M. Campos de lui envoyer un projet de lettre sur la question du SMCC.

Le Conseil est d'accord de demander une réunion extraordinaire du SMCC avec un seul point à l'ordre du jour.

4. Délégation à la CFPI

Le CCISUA a décidé d'envoyer Mme Sequeira et M. Zargouni à la CFPI. Les frais seront couverts par le CCISUA.

M. Campos aimerait connaître quels sont les autres points. Mme Sequeira mentionne qu'il s'agit des traitements, des arrangements contractuels et de la méthodologie pour les villes sièges et hors siège. Pour les villes hors siège, il y a une pétition qui circule dans tout le système (une partie est recueillie par la FICSA + le CCISUA à Genève).

5. Collecte pour l'Algérie et le Sri Lanka

La collecte a rapporté 7 000 Frs pour les 2 pays. Mme Sequeira propose que le Conseil mette la différence nécessaire pour que chaque pays recoive 10.000 Frs ; il faut donc rajouter la somme de 13 000 Frs.

Le Conseil est d'accord avec cette proposition, sauf une abstention (celle de M. Campos).

6. Rapport sur l'assemblée générale du CCISUA

Un rapport sur la réunion qui a eu lieu à New York sera disponible au Conseil de coordination.

7. Election à la Commission socio-culturelle

Ce point ne peut pas être traité car Mme Salfati n'est pas présente à la réunion de ce jour.

8. Divers

M. Benaissa soulève la situation critique à la reproduction et demande au Conseil une enquête.

9. Date et ordre du jour provisoire de la prochaine séance

La prochaine réunion du Conseil sera fixée par le Président du Conseil.

MINUTES DE LA 3ème REUNION
DU XXIème CONSEIL DE COORDINATION

Tenue le 5 juin 2003, à 14h15, salle Frances Waskes-Fischer

Présents : M. Ait-Ahmed ; M. Casillas ; M. Contat ; M. Dufour ; M. Faye ; Mme Guerra ; M. Kiiamov ; M. Liu ; M. Mporamazina ; Mme Njoroge ; M. Porto ; M. Prémont ; M. Rotach ; Mme Salfati ; Mme Sequeira ; Mme Weiler ; M. R. Zargouni.

Absents : M. Benaissa (congé) ; M. Bogomolov ; M. Campos ; Mme Martin (maladie) ; Mme Schroeder ; M. Shah (excusé) ; Mme Trippel-Ngai ; M. Apostolov (mission).

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption des minutes de la séance précédente.
3. Rapport du Bureau exécutif.
4. Rapport sur l'assemblée générale du CCISUA.
5. Délégation de la CFPI.
6. Election à la Commission socio-culturelle.
7. Divers.
8. Date et ordre du jour provisoire de la prochaine séance.

---

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sans modifications.

2. Adoption des minutes de la séance précédente

M. Zargouni demande à faire les changements suivants :

- Dans l'introduction des minutes du 15 mai 2003, lire : « Suite au décès de M. M. Baquerot, Mme Sequeira demande au Conseil **d'observer** une minute de silence. »

- paragraphe 2 du point 7 (intitulé Commission financière) lire : Le Bureau exécutif a nommé Monsieur Zargouni comme membre **représentant** du Bureau.

3. Rapport du Bureau exécutif

Voir les minutes du Bureau exécutif distribuées avec la convocation de ce jour.

4. Projet de résolution participation au SMCC

Après quelques modifications apportées par les membres du Conseil, la résolution présentée par le Bureau exécutif est adoptée à l'unanimité.

Le Bureau exécutif a chargé à Mme Salfati de faire une recherche sur tous les accords conclus depuis 10 ans pour le SMCC.

5. Budget prévisionnel

M. Porto précise que le budget présenté ce jour est un budget prévisionnel qui peut être modifié en cours d'exercice en fonction des besoins réels qui pourraient subvenir durant l'année 2003-2004. Les seules choses réelles sont les comptes de la Poste et de la Banque cantonale, tout le reste est prévisionnel.

Toute dépense au-delà de 500 Frs doit être autorisée par le Conseil.

Les membres du Conseil adoptent donc le budget prévisionnel à l'unanimité, à l'exception de Mme Salfati qui s'abstient.

6. Election à la Commission socio-culturelle

Le Bureau exécutif soutient la candidature de Mme Salfati, membre du Bureau exécutif.

Il est rappellé au Conseil que l'élection de la Commission socio-culturelle est valable pour 2 ans.

Le Conseil a reçu la candidature de 19 personnes. Seules les personnes qui obtiennent la majorité sont élues.

Sont donc élus :

- Mme Salfati
- M. Sidibé avec 14 voix.
- M. Kountouri Tapiero avec 14 voix.

3 personnes sur 5 sont élues. Vu qu'il y a un blocage pour cette élection et qu'on n'obtient pas la majorité absolue pour les votes suivants, le Président du Conseil suspend l'élection de la Commission socio-culturelle.

7. Divers

- Une collecte en faveur des victimes du tremblement de terre en Algérie et des inondations au Sri Lanka aura lieu au Palais le 23 juin 2003.

- Rapport du CCISUA : le rapport final du CCISUA sera distribué aux membres du Conseil au retour de la délégation de Nairobi.

8. Date et ordre du jour provisoire de la prochaine séance

La prochaine réunion du Conseil sera fixée par le Président du Conseil.

MINUTES DE LA 2ème REUNION
DU XXIème CONSEIL DE COORDINATION

Tenue le 15 mai 2003, à 14h15, salle Frances Waskes-Fischer

Présents : M. Ait-Ahmed ; M. Casillas ; M. Contat ; M. Dufour ; Mme Guerra ; M. Kiiamov ; M. Liu ; Mme Martin ; M. Mporamazina ; Mme Njoroge ; M. Porto ; M. Rotach ; Mme Salfati ; Mme Schroeder ; Mme Sequeira ; Mme Weiler ; M. R. Zargouni.

Absents : M. Benaissa ; M. Bogomolov ; M. Campos ; M. Faye ; M. Prémont ; M. Shah ; Mme Trippel-Ngai ; M. Apostolov.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption des minutes de la séance précédente.
3. Rapport du Bureau exécutif.
4. Commission socio-culturelle.
5. Programme de travail du Conseil de coordination.
6. Commission financière.
7. Résolution sur le personnel et l'administration.
8. Divers.
9. Date et ordre du jour provisoire de la prochaine séance.

Suite au décès de M. M. Baquerot, Mme Sequeira demande au Conseil de faire une minute de silence. Une couronne mortuaire sera envoyée à la famille.

---

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec quelques modifications : le point 7 résolution sur le personnel et l'administration devient le point 5 ; le programme de travail devient le point 6 ; le point 7 devient Commission financière et le point 8 devient : nomination d'un représentant du Conseil à la MEC.

2. Adoption des minutes de la séance précédente

Les minutes sont adoptées sans modifications.

3. Rapport du Bureau exécutif

Voir les minutes du Bureau exécutif distribuées avec la convocation de ce jour.

4. Commission socio-culturelle

Un appel de candidatures a été lancé auprès du personnel pour la Commission socio-culturelle.

5. Résolution sur le personnel et l'administration

Le Conseil vote la résolution distribuée ce jour avec quelques changements à l'unanimité.

Lorsque la date de l'assemblée générale du CCISUA sera fixée, le Bureau exécutif convoquera le Conseil pour décider de la délégation à envoyer à Nairobi. Au cas où il n'y aurait pas de quorum lors de cette réunion, le Conseil autorise le Bureau exécutif à déterminer la composition de la délégation qui sera envoyée à l'assemblée générale du CCISUA.

6. Programme de travail

Le Conseil, après avoir pris note des modifications à apporter dans le programme de travail du Conseil 2003-2004, est d'accord avec le programme de travail.

7. Commission financière

Selon les statuts du règlement de la représentation du personnel , la Commission financière est composée de 4 membres du Conseil : trois des membres sont élus par le Conseil, le quatrième est désigné par le Bureau exécutif parmi ses membres.

Le Bureau exécutif a nommé Monsieur Zargouni comme membre représentatif du Bureau.

Pour les 3 autres membres, M. Zargouni propose la candidature de M. Porto. Messieurs Ait Ahmed et Contat sont également intéressés à faire partie de la Commission financière.

M. Porto obtient 15 voix POUR et 2 abstentions.

M. Porto est élu dans la Commission financière.

M Ait Ahmed obtient 15 voix POUR et 2 abstentions.

M. Ait Ahmed est élu dans la Commission financière.

M. Contat obtient 15 voix POUR et 2 abstentions.

M. Contat est élu dans la Commission financière.

8. Nomination d'un représentant à la MEC

Il y a un consensus des membres du Conseil pour que M. Zargouni représente le Conseil à la MEC.

9. Date et ordre du jour provisoire de la prochaine séance

Le Président du Conseil vous informera de la prochaine réunion du Conseil et vous communiquera l'ordre du jour de la prochaine séance.

MINUTES DE LA 1ère REUNION
DU XXIème CONSEIL DE COORDINATION

Tenue le 27 mars 2003, à 14h00, salle VIII

Présents : M. Ait-Ahmed ; M. Benaissa ; M. Bogomolov ; M. Campos ; M. Casillas ; M. Contat ; M. Dufour ; Mme Guerra ; M. Kiiamov ; M. Liu ; Mme Martin ; M. Mporamazina ; Mme Njoroge ; M. Porto ; M. Prémont ; M. Rotach ; Mme Salfati ; Mme Schroeder ; Mme Sequeira ; M. Shah ; Mme Trippel-Ngai ; M. Vigne ; Mme Weiler ; M. R. Zargouni.

Absent : M. Faye.

ORDRE DU JOUR

ELECTIONS DE LA PRESIDENCE ET DU BUREAU EXECUTIF

La présidence du Conseil est assurée par Mme Patel, Présidente des scrutateurs. Elle informe le Conseil que M. Kelly (liste F) a démissionné. Le siège vacant est pourvu par M. Shah, candidat suivant non élu de la liste F.

M. Subiger (liste F) ayant démissionné du Conseil, M. Prémont prend sa place.

Les élections du Conseil de coordination se font par appel nominal, à bulletin secret et à la majorité absolue (13 voix sont donc nécessaires pour obtenir la majorité absolue).

La composition du Bureau exécutif reflète celle du Conseil ; 15 % de bulletins valides donnent d'office 1 siège sur 7 au Bureau exécutif (Chapitre V, article 9, paragraphe 2 du règlement de la représentation du personnel). De ce fait, la liste A (New Wood) et la liste E (Alliance) obtiennent chacune 1 siège. Les autres sièges sont à pourvoir par élection.

I. ELECTION DE LA PRESIDENCE DU CONSEIL

A ce stade de la réunion, sont présents dans la salle 24 personnes.

A) Election du Président du Conseil

M. Porto propose M. Dufour qui accepte. M. Campos propose M. Benaissa qui accepte.

- M. Dufour obtient 15 voix ;
- M. Benaissa : 9 voix.

M. Dufour est élu Président du Conseil.

Conformément au Chapitre V, article 7, par. 1 du règlement de la représentation du personnel, Mme Patel passe la présidence du Conseil au Président du Conseil.

B) Election du Vice-Président

M. Shah propose M. Mporamazina (candidature appuyée par M. Vigne). M. Campos propose Mme Njoroge (appuyée par M. Bogomolov).

- M. Mporamazina obtient 19 voix ;
- Mme Njoroge : 5 voix.

M. Mporamazina est élu Vice-Président du Conseil.

II. ELECTION DU BUREAU EXECUTIF

1er et 2ème poste :

- Pour la liste New Wood : M. Vigne désigne M. Prémont qui accepte d'être candidat.

- Pour la liste Alliance : M. Porto désigne M. Rotach qui accepte d'être candidat.

3ème poste :

M.Porto propose la candidature de Mme Sequeira qui accepte d'être candidate (appuyée par M. Zargouni).

Mme Njoroge propose M. Campos (appuyée par M. Bogomolov).

- Mme Sequeira obtient 15 voix
- M. Campos : 8 voix
- Bulletin nul : 1

Mme Sequeira est élue.

4ème poste :

M. Shah propose la candidature de M. Casillas qui accepte d'être candidat (candidature appuyée par M. Zargouni).

M. Bogomolov propose la candidature de M. Campos (appuyée par Mme Njoroge).

- M. Casillas obtient 14 voix
- M. Campos : 10 voix.

M. Casillas est élu.

5ème poste :

M.Porto propose la candidature de M. Zargouni qui accepte (appuyée par M. Ait Ahmed). M. Bogomolov présente celle de M. Campos (appuyée par Mme Njoroge).

- M. Zargouni obtient 15 voix
- M. Campos : 9 voix.

M. Zargouni est élu.

6ème poste :

M.Shah propose Mme Salfati qui accepte (appuyée par M. Zargouni). M. Bogomolov propose celle de M. Campos (appuyée par Mme Njoroge).

- Mme Salfati obtient 19 voix
- M. Campos : 5 voix.

Mme Salfati est élue.

7ème poste :

M. Porto propose la candidature de M. Liu qui accepte. M. Benaissa propose la candidature de Mme Guerra qui accepte et M. Bogomolov propose M. Campos.

- M. Liu obtient 14 voix ;
- Mme Guerra : 7 voix ;
- M. Campos : 3 voix.

M. Liu est élu.

III. ELECTION DU SECRETAIRE EXECUTIF

Conformément au Chapitre V, article 9, paragraphe 5, il est procédé à l'élection du Secrétaire exécutif choisi parmi les 7 membres du Bureau exécutif.

M. Porto propose Mme Sequeira qui accepte. M. Vigne propose M. Prémont qui accepte. M. Campos propose Mme Salfati qui refuse ; M. Campos propose M. Casillas qui refuse. M. Campos propose M. Zargouni qui refuse également.

- Mme Sequeira obtient 15 voix ;
- M. Prémont : 6 voix.

Mme Marlène Sequeira est élue Secrétaire exécutive du Conseil.

M. Vigne rappelle que toutes ses actions sont tournées vers l'introduction du droit du travail dans les organisations internationales et demande au nouveau Bureau exécutif d'inscrire ce point dans son programme de travail 2003/2004, en référence aux conventions internationales du travail.

M. Benaissa déplore l'exclusion de son groupe.

Minutes of the First Meeting of the Twenty-first Staff Coordinating Council

Held on 20 March 2003 at 2.00 p.m. in Room Frances Waskes-Fischer

REPRISE

Present : Mr. Ait-Ahmed, Mr. Benaissa, Mr. Campos, Mr. Contat, Mr. Dufour, Mr. Faye, Ms. Guerra, Mr. Kiiamov, Mr. Liu, Ms. Martin, Mr. Mporamazina, Ms. Njoroge, Mr. Porto, Mr. Rotach, Ms. Salfati-Valentin, Ms. Schroeder, Ms. Sequeira, Ms. Subiger, Mr. Shah, Ms. Trippel-Ngai, Mr. Vigne, Ms. Weiler, Mr. Zargouni,

Absent : Mr. Bogomolov, Mr. Casillas

AGENDA

Election of the Presidency and Executive Bureau

The President of the Polling Officers, Ms. Miranda Patel, took the Chair. She advised the Council that Ms. Foudral, from Alliance, had resigned, as had Ms. Goodyear-Echavarren, next on the list. This seat had been filled by Mr. Gilbert, Contat, the next in line.

I. ELECTION OF THE COUNCIL'S PRESIDENCY

At 2.15 p.m. there were 21 members of the Council present.

A) Election of the Council's President

Mr. Campos Proposed Mr. Vigne
Mr. Vigne declined and proposed Mr. Benaissa
Ms. Njoroge seconded the proposal
Mr. Benaissa accepted the nomination.

Mr. Contat proposed Mr. Dufour
Mr. Kiiamov seconded the proposal
Mr. Dufour accepted the nomination.

Mr. Benaissa obtained 9 votes, Mr. Dufour 10, with 1 blank and 1 abstention.

Due to the demonstrations outside the Palais, Ms. Schroeder arrived too late to vote.

Mr. Rotach requested a 10 minute suspension of the meeting, which was seconded by Mr. Zargouni.

The meeting was suspended for 10 minutes and resumed at 2.40 p.m.

The Council then voted again for the position of President, with the following results :

Mr. Benaissa – 9 votes, Mr. Dufour 11 with 1 blank and 1 invalid.

Mr. Dufour withdrew his candidature.

Election of President – Third Round

Ms. Sequeira proposed Mr. Rotach
Mr. Zargouni seconded the proposal
Mr. Rotach accepted the nomination

Mr. Faye proposed Mr. Vigne
Mr. Campos seconded the proposal
Mr. Vigne refused the nomination

Ms. Salfati proposed Mr. Campos, who refused the nomination

Mr. Campos proposed Ms. Salfati, who also refused the nomination.

Mr. Vigne reconfirmed the proposal of Mr. Benaissa.

The Council proceeded to vote, with the following results :

Mr. Benaissa 10 votes ; Mr. Rotach 11 votes with 1 blank

Mr. Rotach proposed postponing the meeting until the following Thursday.

Mr. Campos invited all Council members to a meeting to discuss the two most important items pending, i.e. the ICSC and CCISUA meetings.

This proposal was not well accepted.

Ms. Sequeira pointed out that several members of her group who could not be present at this meeting had resigned in order that the meeting could take place and she strongly felt that the President should be elected.

Mr. Benaissa proposed suspending the meeting for half an hour and Mr. Rotach again reiterated his proposal to hold the meeting the following time adding that if, at that time, there was still no result, then the Council should resign, allowing for new elections to be held.

Mr. Rotach's proposal was put to the vote.

The meeting was adjourned until 2.00 p.m. on Thursday, 27 March 2003.

Minutes of the First Meeting of the Twenty-first Staff Coordinating Council

Held on 20 March 2003 at 2.00 p.m. in Room Frances Waskes-Fischer

REPRISE

Present : Mr. Ait-Ahmed, Mr. Benaissa, Mr. Campos, Mr. Contat, Mr. Dufour, Mr. Faye, Ms. Guerra, Mr. Kiiamov, Mr. Liu, Ms. Martin, Mr. Mporamazina, Ms. Njoroge, Mr. Porto, Mr. Rotach, Ms. Salfati-Valentin, Ms. Schroeder, Ms. Sequeira, Ms. Subiger, Mr. Shah, Ms. Trippel-Ngai, Mr. Vigne, Ms. Weiler, Mr. Zargouni,

Absent : Mr. Bogomolov, Mr. Casillas

AGENDA

Election of the Presidency and Executive Bureau

The President of the Polling Officers, Ms. Miranda Patel, took the Chair. She advised the Council that Ms. Foudral, from Alliance, had resigned, as had Ms. Goodyear-Echavarren, next on the list. This seat had been filled by Mr. Gilbert, Contat, the next in line.

I. ELECTION OF THE COUNCIL'S PRESIDENCY

At 2.15 p.m. there were 21 members of the Council present.

A) Election of the Council's President

Mr. Campos Proposed Mr. Vigne
Mr. Vigne declined and proposed Mr. Benaissa
Ms. Njoroge seconded the proposal
Mr. Benaissa accepted the nomination.

Mr. Contat proposed Mr. Dufour
Mr. Kiiamov seconded the proposal
Mr. Dufour accepted the nomination.

Mr. Benaissa obtained 9 votes, Mr. Dufour 10, with 1 blank and 1 abstention.

Due to the demonstrations outside the Palais, Ms. Schroeder arrived too late to vote.

Mr. Rotach requested a 10 minute suspension of the meeting, which was seconded by Mr. Zargouni.

The meeting was suspended for 10 minutes and resumed at 2.40 p.m.

The Council then voted again for the position of President, with the following results :

Mr. Benaissa – 9 votes, Mr. Dufour 11 with 1 blank and 1 invalid.

Mr. Dufour withdrew his candidature.

Election of President – Thirs Round

Ms. Sequeira proposed Mr. Rotach
Mr. Zargouni seconded the proposal
Mr. Rotach accepted the nomination.

Mr. Faye proposed Mr. Vigne
Mr. Campos seconded the proposal
Mr. Vigne refused the nomination

Ms. Salfati proposed Mr. Campos, who refused the nomination

Mr. Campos proposed Ms. Salfati, who also refused the nomination.

Mr. Vigne reconfirmed the proposal of Mr. Benaissa.

The Council proceeded to vote, with the following results :

Mr. Benaissa 10 votes ; Mr. Rotach 11 votes with 1 blank

Mr. Rotach proposed postponing the meeting until the following Thursday.

Mr. Campos invited all Council members to a meeting to discuss the two most important items pending, i.e. the ICSC and CCISUA meetings.

This proposal was not well accepted.

Ms. Sequeira pointed out that several members of her group who could not be present at this meeting had resigned in order that the meeting could take place and she strngly felt that the President should be elected.

Mr. Benaissa proposed suspending the meeting for half an hour and Mr. Rotach again reiterated his proposal to hold the meeting the following time adding that if, at that time, there was still no result, then the Council should resign, allowing for new elections to be held.

Mr. Rotach's proposal was put to the vote.

The meeting was adjourned until 2.00 p.m. on Thursday, 27 March 2003.